

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE

Direction des Ressources Humaines  
Service Gestion Administrative  
AR 2025-1587

## CADRE D'EMPLOIS DES INGENIEURS TERRITORIAUX

Liste d'aptitude  
pour l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux  
- grade d'ingénieur -  
- Année 2025 -

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le code général de la fonction publique et notamment les articles L 523-1 et L 523-3 à L 523-6 ;

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale et notamment les articles 21, 22 et 24 ;

VU le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié, fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et l'ensemble des dispositions statutaires applicables à ce cadre d'emplois ;

VU l'arrêté n° 2024-164 en date du 30 décembre 2024 fixant les lignes directrices de gestion pour la période 2025-2028 après avis des membres du Comité Social Territorial ;

ARRÊTE

**Article 1** : La liste d'aptitude au titre de la promotion interne pour l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux – grade d'ingénieur – est arrêtée comme suit :

- DIERIC Elodie
- GOUNON Olivier

**Article 2** : Monsieur le Directeur Général des Services du Département est chargé de transmettre ampliation du présent arrêté à Mme la Préfète de la Creuse et à M. le Président du Centre de Gestion de la Creuse.

FAIT à GUÉRET, le 17/06/2025

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Valérie SIMONET



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE

Direction des Ressources Humaines  
Service Gestion Administrative  
AR 2025-1588

## CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHÉS TERRITORIAUX

Liste d'aptitude  
pour l'accès au cadre d'emplois des attachés territoriaux  
- grade d'attaché -  
- Année 2025 -

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le code général de la fonction publique et notamment les articles L 523-1 et L 523-3 à L 523-6 ;

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale et notamment les articles 21, 22 et 24 ;

VU le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié, fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux et l'ensemble des dispositions statutaires applicables à ce cadre d'emplois ;

VU l'arrêté n° 2024-164 en date du 30 décembre 2024 fixant les lignes directrices de gestion pour la période 2025-2028 après avis des membres du Comité Social Territorial ;

ARRÊTE

**Article 1** : La liste d'aptitude au titre de la promotion interne pour l'accès au cadre d'emplois des attachés territoriaux – grade d'attaché– est arrêtée comme suit :

- DOS SANTOS Pauline
- MASSON Gwenaëlle
- THORNER Sandra

**Article 2** : Monsieur le Directeur Général des Services du Département est chargé de transmettre ampliation du présent arrêté à Mme la Préfète de la Creuse et à M. le Président du Centre de Gestion de la Creuse.

FAIT à GUÉRET, le 17/06/2025

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Valérie SIMONET

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE

Direction des Ressources Humaines  
Service Gestion Administrative  
AR 2025-1589

## CADRE D'EMPLOIS DES TECHNICIENS TERRITORIAUX

Liste d'aptitude  
pour l'accès au cadre d'emplois des techniciens territoriaux  
- grade de technicien -  
- Année 2025 -

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le code général de la fonction publique et notamment les articles L 523-1 et L 523-3 à L 523-6 ;

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale et notamment les articles 21, 22 et 24 ;

VU le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié, portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux et l'ensemble des dispositions statutaires applicables à ce cadre d'emplois ;

VU l'arrêté n° 2024-164 en date du 30 décembre 2024 fixant les lignes directrices de gestion pour la période 2025-2028 après avis des membres du Comité Social Territorial ;

**ARRÊTE**

**Article 1** : La liste d'aptitude au titre de la promotion interne pour l'accès au cadre d'emplois des techniciens territoriaux – grade de technicien – est arrêtée comme suit :

- SAINRAPT Thierry
- VIZCAINO David

**Article 2** : Monsieur le Directeur Général des Services du Département est chargé de transmettre ampliation du présent arrêté à Mme la Préfète de la Creuse et à M. le Président du Centre de Gestion de la Creuse.

FAIT à GUÉRET, le 17/06/2025  
LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Valérie SIMONET

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE

Direction des Ressources Humaines  
Service Gestion Administrative  
AR 2025-1590

## CADRE D'EMPLOIS DES REDACTEURS TERRITORIAUX

Liste d'aptitude  
pour l'accès au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux  
- grade de rédacteur -  
- Année 2025 -

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le code général de la fonction publique et notamment les articles L 523-1 et L 523-3 à L 523-6 ;

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale et notamment les articles 21, 22 et 24 ;

VU le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié, portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et l'ensemble des dispositions statutaires applicables à ce cadre d'emplois ;

VU l'arrêté n° 2024-164 en date du 30 décembre 2024 fixant les lignes directrices de gestion pour la période 2025-2028 après avis des membres du Comité Social Territorial ;

**ARRÊTE**

**Article 1** : La liste d'aptitude au titre de la promotion interne pour l'accès au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux – grade de rédacteur – est arrêtée comme suit :

- KIPP Jean-Philippe
- LESOUPLE Corinne

**Article 2** : Monsieur le Directeur Général des Services du Département est chargé de transmettre ampliation du présent arrêté à Mme la Préfète de la Creuse et à M. le Président du Centre de Gestion de la Creuse.

FAIT à GUÉRET, le 17/06/2025  
LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Valérie SIMONET

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE

Direction des Ressources Humaines  
Service Gestion Administrative  
AR 2025-1591

## CADRE D'EMPLOIS DES ANIMATEURS TERRITORIAUX

Liste d'aptitude  
pour l'accès au cadre d'emplois des animateurs territoriaux  
- grade d'animateur -  
- Année 2025 -

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le code général de la fonction publique et notamment les articles L 523-1 et L 523-3 à L 523-6 ;

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale et notamment les articles 21, 22 et 24 ;

VU le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié, portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2011-558 du 20 mai 2011 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux et l'ensemble des dispositions statutaires applicables à ce cadre d'emplois ;

VU l'arrêté n° 2024-164 en date du 30 décembre 2024 fixant les lignes directrices de gestion pour la période 2025-2028 après avis des membres du Comité Social Territorial ;

**ARRÊTE**

**Article 1** : La liste d'aptitude au titre de la promotion interne pour l'accès au cadre d'emplois des animateurs territoriaux – grade d'animateur – est arrêtée comme suit :

- **DUBOIS Corinne**

**Article 2** : Monsieur le Directeur Général des Services du Département est chargé de transmettre ampliation du présent arrêté à Mme la Préfète de la Creuse et à M. le Président du Centre de Gestion de la Creuse.

FAIT à GUÉRET, le 17/06/2025

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Valérie SIMONET

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE

Direction des Ressources Humaines  
Service Gestion Administrative  
AR 2025-1592

**CADRE D'EMPLOIS DES ASSISTANTS TERRITORIAUX  
DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES**

**Liste d'aptitude  
pour l'accès au cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation  
du patrimoine et des bibliothèques  
- grade d'assistant de conservation -  
- Année 2025 -**

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le code général de la fonction publique et notamment les articles L 523-1 et L 523-3 à L 523-6 ;

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale et notamment les articles 21, 22 et 24 ;

VU le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié, portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques et l'ensemble des dispositions statutaires applicables à ce cadre d'emplois ;

VU l'arrêté n° 2024-164 en date du 30 décembre 2024 fixant les lignes directrices de gestion pour la période 2025-2028 après avis des membres du Comité Social Territorial ;

ARRÊTE

**Article 1** : La liste d'aptitude au titre de la promotion interne pour l'accès au cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques – grade d'assistant de conservation – est arrêtée comme suit :

**- PIROT Gaëlle**

**Article 2** : Monsieur le Directeur Général des Services du Département est chargé de transmettre ampliation du présent arrêté à Mme la Préfète de la Creuse et à M. le Président du Centre de Gestion de la Creuse.

FAIT à GUÉRET, le 17/06/2025

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Valérie SIMONET



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE

Direction des Ressources Humaines  
Service Gestion Administrative  
AR 2025-1593

## CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS DE MAÎTRISE TERRITORIAUX

Liste d'aptitude  
pour l'accès au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux  
- grade d'agent de maîtrise -  
- Année 2025 -

### LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le code général de la fonction publique et notamment les articles L 523-1 et L 523-3 à L 523-6 ;

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale et notamment les articles 21, 22 et 24 ;

VU le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux et l'ensemble des dispositions statutaires applicables à ce cadre d'emplois ;

VU l'arrêté n° 2024-164 en date du 30 décembre 2024 fixant les lignes directrices de gestion pour la période 2025-2028 après avis des membres du Comité Social Territorial ;

### ARRÊTE

**Article 1** : La liste d'aptitude au titre de la promotion interne pour l'accès au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux – grade d'agent de maîtrise – est arrêtée comme suit :

- AUJOURD'HUI Dominique
- COUDERT Fabien
- GERY Eric
- GOMMERS Isabelle
- LARIGAUDERIE Sylvie
- MONDOT Daniel
- PETITCOULAUD Gilles

**Article 2** : Monsieur le Directeur Général des Services du Département est chargé de transmettre ampliation du présent arrêté à Mme la Préfète de la Creuse et à M. le Président du Centre de Gestion de la Creuse.

FAIT à GUÉRET, le 17/06/2025

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Valérie SIMONET

